



FICHE STAGE

Référence : fiche_stage_ACengins	Indice : 0	Date : 14/11/2024
Intitulé du stage : Autorisation conduite d'engins R489 FORMATION CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ-CATÉGORIES 1 À 7		
DUREE : initial : 2,00 jours soit 14,00 heures / recyclage : 1,00 jour soit 7,00 heures		
PRE-REQUIS : Aptitude médicale validée par le médecin du travail Dans le cas d'un recyclage : une formation initiale ou recyclage de moins de 5 ans		
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 maximum		
PUBLIC CONCERNE : Toutes personnes ayant à conduire des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté.		
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de : <ul style="list-style-type: none">➤ Être capable d'identifier le cadre réglementaire de son activité.➤ Être capable de comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour l'utiliser en sécurité.➤ Être capable d'assurer les opérations de maintenance adaptée.➤ Être capable de décrire les mesures de sécurité associée à chacune des activités et actions.➤ Être capable de réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites.		
CONTENU : <ul style="list-style-type: none">➤ Théorie Généralités (où retrouve-t-on ces produits chimiques, risques, etc.) Réglementation (identification, etc...) Fiches de données sécurité Entreposage, stockage et manipulation Conduite à suivre en cas d'urgence➤ Pratique Exercices d'application (FDS, entreposage, stockage)		
METHODE D'EVALUATION : <ul style="list-style-type: none">➤ EVALUATION : QCM pour la partie pratique et évaluation formative pour la partie pratique selon le référentiel de connaissances et les fiches d'évaluations de la R489➤ VALIDATION : Délivrance d'un certificat de réalisation		
MOYENS TECHNIQUES : <ul style="list-style-type: none">➤ Pédagogiques : Apports théoriques et exercices en salle➤ D'encadrement : formateur habilité par CAP LEARN		
MODALITES ET DELAI D'ACCES : Délai d'accès : minimum 15 jours avant le début d'une session en INTRA-ENTREPRISE Modalité d'accès : Pour chaque demande de formation, notre service réalise dans la mesure du possible un entretien téléphonique afin d'établir une formation personnalisée qui prend en compte les attentes, les préférences et les contraintes du prospect. Lors de cet entretien, les modalités de déroulement et de sanction de la formation, le ou les objectifs, les connaissances et les compétences acquises, les sources de financement, etc..., sont précisés. Une proposition commerciale est transmise, un programme adapté ainsi qu'une fiche client, qui permet de faciliter les échanges administratifs. A réception du devis signé l'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le commanditaire. Pour les personnes en situation de handicap (PSH), un accompagnement spécifique peut être engagé afin de faciliter leur parcours		

CAP LEARN

03 85 50 58 58

35 rue de la Boutière

71150 Chagny

c.picard@cap-learn.fr

N° SIRET : 837 940 378 00024 - APE : 8559B



METHODES PEDAGOGIQUES :

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, manipulation des engins

PROGRAMME DETAILLE :

PARTIE THÉORIQUE

Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail

- Les conséquences d'un accident de travail
- Les principaux facteurs d'accidents

Le contexte réglementaire

- Les acteurs de la prévention (Inspecteur du Travail, CARSAT, médecine du travail, contrôle technique...)
- La réglementation associée à la conduite des engins

Les produits dangereux

- L'identification des produits dangereux
- Les risques associés à leur manutention

La technologie d'un chariot automoteur

- Les différents organes, leur technologie et fonction
- Le fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité
- La lecture de la plaque de charge
- Les vérifications et opérations de maintenance

La zone d'évolution

- Les pictogrammes et panneaux de signalisation
- L'identification préalable du trajet
- Les règles de circulation
- Les paramètres d'évolution (état du sol, charge...)

PARTIE PRATIQUE

L'adéquation de l'engin

- Analyse de l'opération de manutention envisagée
- Vérification de l'adéquation du chariot

Les vérifications préalables

- La vérification du chariot et la documentation lors de la prise de poste
- Les opérations de conduite et de manœuvre
- La circulation à vide et en charge
- Les positions de sécurité
- La manutention de charges

La maintenance de l'engin

- La réalisation des opérations de maintenance du ressort du conducteur

Visite des lieux d'évolution (lors des formations dans vos locaux)

- Présentation des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation des engins